

No de résolution



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL
DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU
CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE **13 NOVEMBRE 2019**, À
19 H.

Sont présents :

M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Danik Salvail, directeur général adjoint
Me Ève Poulin, greffière

Sont absents :

M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général

ORDRE DU JOUR

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET
MOT DU MAIRE**

2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**4 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement
d'emprunt no 523 (2019) autorisant l'acquisition de
plusieurs lots afin d'y ériger entre autres, une école
primaire et décrétant un emprunt à long terme de
2 833 000 \$**

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

6 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

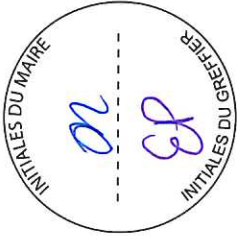
**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET
MOT DU MAIRE**

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance
extraordinaire ouverte, il est 19 h 03.

2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

Me Ève Poulin, greffière, constate les présences et le quorum.

Le conseiller Frédéric Martineau est absent.



No de résolution

19-11-434



3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

- 4 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 523 (2019) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger entre autres, une école primaire et décrétant un emprunt à long terme de 2 833 000 \$

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt, par la greffière, du certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt no 523 (2019) autorisant l'acquisition de plusieurs lots afin d'y ériger entre autres, une école primaire et décrétant un emprunt à long terme de 2 833 000 \$.

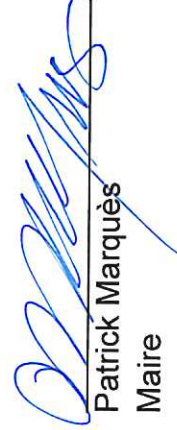
5 PÉRIODE DE QUESTIONS

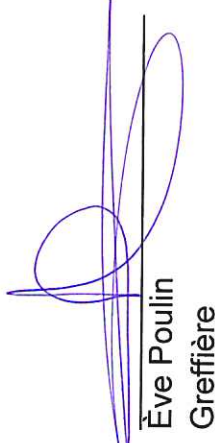
19-11-435

6 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 24.


Patrick Marquès
Maire


Ève Poulin
Greffière